

# **Plescop. La commune garantit un emprunt pour l'école Sainte-Anne**

Le conseil municipal s'est tenu vendredi. Tous les bordereaux ont été votés à l'unanimité.

École Sainte-Anne : garantie d'emprunt

Des travaux d'extension du bâtiment de l'école Sainte-Anne sont prévus. Pour financer cette opération, l'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) et l'AEP (Association d'éducation populaire) ont recours à l'emprunt. Ces associations ont besoin de la garantie de la commune, comme cela s'est déjà déroulé par le passé », commente le maire, Loïc le Trionnaire. Le capital est de 275 000 € pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 4,05 %. La garantie communale porte sur 50 % du capital, soit 137 500 €, pour une durée de 20 ans.